

APERÇU DES PRÉSENTATIONS ET DU DÉBAT DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES PARLEMENTS DE L'UNION EUROPÉENNE

Vilnius, du 6 au 8 avril 2014

SÉANCE D'OUVERTURE

Dans son message vidéo, M. José Manuel BARROSO, Président de la Commission européenne, a fait remarquer que 2014 serait une année particulière en raison des élections au Parlement européen et de la nomination de la nouvelle Commission. Il a constaté que l'écart entre les citoyens européens et la politique de l'UE constituait un problème grave, d'où l'intérêt que les parlements nationaux jouent un rôle important pour encourager les Européens à participer aux élections européennes. M. BARROSO a souligné que la menace existentielle qui pesait sur l'euro était déjà derrière nous, mais que l'on faisait toujours face à de nombreux défis économiques, le plus important d'entre eux étant l'étendue du chômage. Par ailleurs, la crise en Ukraine a montré que la paix et la stabilité ne pouvaient jamais être considérées comme acquises. Lors des protestations sur la place Maïdan, les Ukrainiens brandissaient des drapeaux de l'UE, ce qui fut aussi une source d'inspiration pour l'UE. M. BARROSO s'est dit convaincu que le *dialogue politique* avec les parlements nationaux était un succès. Il a également remarqué qu'au niveau de l'UE, le Parlement européen était la principale institution pour assurer la légitimité démocratique et la responsabilité, mais que le rôle des parlements nationaux n'était pas non plus négligeable, notamment en matière économique. Il a déclaré que la tâche majeure des parlements nationaux n'était pas celle de contrôler directement les institutions de l'UE, mais de veiller à la responsabilité de leurs gouvernements respectifs.

PREMIÈRE SÉANCE. SURMONTER LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE : RÔLE DES PARLEMENTS

M. Algirdas BUTKEVIČIUS, Premier ministre de la République de Lituanie, a déclaré que l'UE avait perdu de sa popularité en Lituanie et que ceci reflétait la tendance générale qu'on pouvait observer dans toute l'Europe. Il a affirmé que bien que la principale raison de cette baisse soit la crise économique, les citoyens européens étaient également inquiets du manque de contrôle en ce qui concerne la gouvernance de l'UE. Selon lui, depuis le début de la crise, de nombreux nouveaux pouvoirs ont été transférés à l'Union européenne de sorte que l'engagement des parlements nationaux devrait, lui aussi, augmenter. Par exemple, les parlements nationaux pourraient se voir accorder le droit de faire des propositions législatives en ce qui concerne les questions économiques et sociales. M. BUTKEVIČIUS a également évoqué l'importance de maintenir l'Union économique et monétaire forte et a exprimé l'espoir de voir adhérer la Lituanie à la zone euro en 2015. Il a remarqué qu'après l'introduction de l'euro en Estonie, sa popularité a augmenté de 20 % puisque de nombreuses inquiétudes

éprouvées par les citoyens se sont avérées infondées. Il a estimé que les chantiers prioritaires de l'UE étaient actuellement la lutte contre le chômage, notamment celui des jeunes, et l'inadéquation des qualifications, la sécurité énergétique et la compétitivité des entreprises. Il a constaté qu'un autre défi à relever était la résurgence de la Russie. Selon M. BUTKEVIČIUS, l'UE sentira inévitablement les conséquences douloureuses de la détérioration des relations avec la Russie, mais le prix de l'indifférence à payer serait beaucoup plus lourd.

M. Miguel Angel MARTÍNEZ MARTÍNEZ, Vice-président du Parlement européen, ayant prononcé un discours au nom de S.E. M. Martin SCHULZ, Président du Parlement européen, a souligné que la crise économique et financière changeait la donne en Europe. Il a expliqué que la crise alimentait le populisme et révélait les faiblesses des institutions européennes démocratiques de gérer les difficultés économiques. Il a constaté qu'en effet, la crise actuelle était aussi une crise de la démocratie. En ce qui concerne les efforts déployés pour contrer la crise, de nombreuses mesures ont été prises hâtivement, car les marchés ne pouvaient pas attendre. Il a conclu que souvent, ces mesures étaient loin d'être optimales et que les citoyens de nombreux pays se sentaient éloignés des décisions de la troïka et d'autres organismes intergouvernementaux. De son côté, le Parlement européen a essayé d'être aussi actif que possible dans le domaine de la gouvernance économique et a adopté de nombreux textes législatifs importants, parmi lesquels ceux sur les règles applicables aux fonds propres des banques, la vente à découvert, le commerce des produits financiers dérivés, les fonds spéculatifs, la supervision financière, le retard de paiement, l'imposition d'un plafond sur les primes. En mars 2014, un accord sur le mécanisme de résolution unique a été atteint. M. MARTÍNEZ MARTÍNEZ a appelé le Parlement européen et les parlements nationaux à s'impliquer davantage dans les nouvelles structures de gouvernance économique, notamment intergouvernementales. Il s'est félicité de l'engagement des parlements nationaux dans le processus législatif de l'UE, qui devrait se concrétiser à travers le contrôle du pouvoir exécutif national. En d'autres termes, les parlements nationaux et le Parlement européen avaient les pouvoirs différents et devaient être partenaires, plutôt que concurrents. La semaine parlementaire européenne et la conférence interparlementaire instaurée conformément à l'article 13 ont été citées comme de bons exemples de la coopération en la matière.

M. Mogens LYKKETOFT, Président du Folketing du Royaume du Danemark, a souligné qu'à ce moment-là, le chômage était le plus grand défi économique et social auquel faisait face l'UE. Il s'est demandé si les autorités n'étaient pas allées trop loin dans l'application des mesures d'austérité. Il a déclaré que les jeunes avaient été touchés de manière disproportionnée par l'austérité, le nombre de jeunes chômeurs s'élevant à 5,6 millions en Europe. Selon lui, les problèmes sociaux ont miné la légitimité de l'UE et ont fait émerger les parties populistes qui proposent des solutions faciles. Pour faire sortir l'UE de la crise, il faudrait agir sur sa compétitivité, principalement en investissant dans l'éducation et la mise en pratique de politiques proactives de travail. M. LYKKETOFT a affirmé que les élus nationaux accusaient l'UE pour la plupart des problèmes, et que pour contrer ce jeu de culpabilisation, les parlements nationaux devraient être associés davantage au processus politique européen, afin de renforcer leur sentiment de participation. Selon lui, en plus du semestre européen, les parlements nationaux devraient avoir un « semestre national » et revoir les programmes de stabilité/de convergence avant de les soumettre à la Commission européenne. De leur côté, les commissaires et les rapporteurs du Parlement européen, responsables des dossiers législatifs spécifiques, devraient faire de leur mieux pour intervenir devant les parlements nationaux lors des débats et du contrôle parlementaire.

Lors du débat, de nombreux Présidents des parlements ont affirmé que la légitimité des décisions européennes devrait être renforcée aux yeux des citoyens. Cela impliquerait une participation accrue des parlements nationaux dans le processus européen de prise de décisions économiques, par exemple dans le cadre du semestre européen. La question du chômage, notamment des jeunes, a été évoquée par de nombreux intervenants. Le manque de prêts à l'économie réelle et la dimension sociale de la politique économique ont été parmi les sujets ayant retenu l'attention. Certains participants ont évoqué la nécessité d'imposer des sanctions sévères aux États membres ne respectant pas les règles, parce qu'autrement les problèmes économiques et financiers persisteraient, d'autres ont proposé d'encourager les États membres observant les règles en vue de résultats positifs considérables. Il a été également souligné que le rôle clé des parlements nationaux était celui de contrôler les budgets nationaux, d'où l'intérêt de soutenir l'idée du « semestre national ». En ce qui concerne la Conférence interparlementaire sur la gouvernance économique et financière, de nombreux intervenants ont affirmé que la Conférence servait d'un bon forum qui engageait les parlements nationaux dans le processus européen de prise de décisions économiques. Ils ont souhaité que la Conférence adopte des conclusions non-contraignantes et qu'elle ait son propre règlement. Mme Laurence DUMONT, vice-présidente de l'Assemblée nationale française, est allée encore plus loin en déclarant que la Conférence pourrait, dans l'avenir, devenir un instrument parlementaire de gouvernance de la zone euro. Quant à l'amélioration de la gouvernance économique, Mme DUMONT a proposé de réfléchir sur les nouveaux critères, notamment la pauvreté des enfants, à inclure dans le tableau de bord des indicateurs des déséquilibres macroéconomiques. Le Président du Bundestag allemand M. Norbert LAMMERT, quant à lui, a mis en garde contre une éventuelle surexploitation de la Conférence, compte tenu du fait qu'elle n'avait pas de légitimité. M. LAMMERT a proposé de modifier les Conclusions de la Présidence en y soulignant les divergences macroéconomiques existantes entre les États membres.

DEUXIÈME SÉANCE. CINQ ANS APRÈS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU TRAITÉ DE LISBONNE : LES LEÇONS DU CONTRÔLE DE LA SUBSIDIARITÉ DANS LES PARLEMENTS

M. Milan ŠTĚCH, Président du Sénat de la République tchèque, a déclaré que, malgré un nombre croissant d'avis motivés, les résultats du système de contrôle de la subsidiarité étaient négligeables, c.à.d. les efforts déployés ne donnaient pas les résultats escomptés. M. ŠTĚCH s'est dit convaincu que les réponses de la Commission européenne aux avis motivés devraient être plus nuancées et plus précises. Il a suggéré qu'afin d'engager, d'une manière constructive, les parlements nationaux dans le processus législatif de l'UE, les parlements nationaux devraient être impliqués dans la phase pré-législative, par exemple au stade de la publication du livre vert ou blanc par la Commission européenne. Ils pourraient aussi avoir le droit de suggérer à la Commission des initiatives législatives (la procédure de « carton vert »). D'autres propositions avancées concernaient la prolongation de la date limite pour la soumission des avis motivés, la réduction du seuil requis pour la procédure de « carton jaune », et l'élargissement de la procédure de contrôle parlementaire du principe de subsidiarité pour y inclure le contrôle du principe de proportionnalité. M. ŠTĚCH a attiré l'attention sur le fait que, dans le cadre du dialogue politique, le Sénat tchèque avait envoyé 182 avis à la Commission européenne, mais n'avait reçu que des réponses très vagues.

M. Pietro GRASSO, Président du Sénat de la République italienne, a souligné que la subsidiarité était l'un des principes fondamentaux de la démocratie européenne et que les parlements nationaux devraient jouer un rôle d'intermédiaire entre l'Union européenne et ces

citoyens. M. GRASSO a reconnu qu'auparavant en Italie le parlement exerçait peu de contrôle sur le gouvernement en matière de politiques de l'UE, c'est pourquoi le dialogue politique avec la Commission avait été favorablement accueilli et il avait éveillé un plus grand intérêt au parlement italien pour les affaires de l'UE. Cependant, M. GRASSO s'est dit contre le recours au contrôle de subsidiarité en vue de bloquer ou d'entraver le fonctionnement du Parlement européen ou d'autres institutions européennes. Il a exprimé sa conviction que les parlements nationaux devraient contrôler les gouvernements nationaux respectifs, tandis que les conférences interparlementaires pourraient servir de plate-forme pour coordonner le suivi des meilleures pratiques de contrôle parlementaire. M. GRASSO s'est exprimé en faveur du renforcement de l'UE et d'une meilleure coopération interparlementaire en matière de gouvernance économique et d'ELSJ. Il a plaidé en faveur de la mise en place du Parquet européen. À son avis, il ne fallait pas parler de plus ou moins d'Europe, mais d'une meilleure Europe.

Mme Anouchka VAN MILTENBURG, Présidente de la Chambre des Représentants du Royaume des Pays-Bas, a souligné que l'une des principales fonctions du parlement néerlandais était d'exercer le contrôle parlementaire sur son gouvernement. C'est pourquoi le parlement néerlandais s'est félicité de la création du système de contrôle de la subsidiarité, auquel il faisait très souvent appel, et qui permettait aux parlements nationaux de contrôler le pouvoir exécutif européen, à savoir la Commission. Selon Mme VAN MILTENBURG, un certain nombre d'études a été mené sur l'efficacité des contrôles de la subsidiarité. Les études ont montré qu'il nous restait des progrès à faire et que ces améliorations n'exigeaient aucun changement des traités. En outre, un dialogue efficace pourrait gagner le soutien des citoyens pour la législation européenne. Mme VAN MILTENBURG a estimé que la COSAC pourrait devenir le forum qui assumerait cette tâche, par exemple, au sein de la COSAC, on pourrait avoir un groupe de travail qui examinerait les possibilités d'amélioration du dialogue avec la Commission européenne. Par ailleurs, la coopération avec le Parlement européen devrait également être améliorée car pour le moment, il y a trop de concurrence entre les parlements nationaux et le Parlement européen. Un dialogue plus efficace avec le Parlement européen aurait trois conséquences positives : amélioration de l'échange d'informations, transparence accrue, et processus européen de prise de décision plus visible dans les États membres.

Lord Timothy BOSWELL, Président de la commission des Affaires européennes de la Chambre des Lords du Royaume-Uni, a présenté un rapport sur le rôle des parlements nationaux au sein de l'Union européenne¹. Ce rapport conclut que l'Union européenne a besoin que les parlements nationaux jouent un rôle plus actif. Nous pourrions y parvenir sans qu'un amendement aux traités soit nécessaire et ce changement n'impliquerait pas une spoliation de pouvoirs, c.à.d. le rôle des parlements nationaux pourrait être renforcé sans pour autant réduire le pouvoir de toute autre institution de l'UE. En ce qui concerne le système de contrôle de la subsidiarité, la Chambre des Lords a formulé des recommandations spécifiques et a constaté que premièrement, le champ d'application de la procédure était trop étroit et qu'il devrait notamment inclure le contrôle du principe de proportionnalité ; deuxièmement, la période actuelle (huit semaines) était trop courte ; troisièmement, l'effet de ce dispositif était trop faible. Cependant, selon Lord BOSWELL, le contrôle de la subsidiarité n'était qu'un instrument parmi d'autres dans la boîte à outils des parlements nationaux et qu'il y avait d'autres façons d'assurer l'engagement constructif des parlements nationaux, par exemple, en mettant en place la

¹ <http://www.publications.parliament.uk/pa/ld201314/ldselect/ldcom/151/15102.htm>

procédure de « carton vert », permettant ainsi aux parlements nationaux de profiter de l'initiative législative.

Dans le débat qui a suivi les interventions des orateurs principaux, de nombreux participants ont souligné leur insatisfaction quant à la qualité du système de contrôle de la subsidiarité, en particulier en ce qui concerne la rapidité et le contenu des réponses de la Commission. Certains ont fait remarquer que l'introduction de cette procédure avait amélioré la discussion sur les questions européennes dans leurs parlements respectifs et, plus généralement, avait amélioré la légitimité des politiques de l'UE au niveau national. Les opinions divergeaient sur la question de savoir si la Commission devrait être directement responsable devant les parlements nationaux. Lors du débat, plusieurs intervenants ont souligné le potentiel des parlements nationaux à être impliqués dans le processus de prise de décision de l'UE de manière plus constructive, par exemple en mettant en œuvre le processus de « carton vert ». Les intervenants ont également avancé des propositions sur l'amélioration de l'interaction et le réseautage des parlements nationaux, en vue d'un meilleur et plus efficace partage des informations et des meilleures pratiques concernant la manière de renforcer leur engagement au niveau de l'UE. S'agissant de l'expansion du système de contrôle de la subsidiarité aux contrôles de conformité de la législation de l'UE avec le principe de proportionnalité, les opinions ont aussi été divergentes. Force est de constater que les Présidents des parlements n'ont pas fait preuve d'une grande volonté de prolonger le délai de huit semaines qui est donné pour le contrôle de la subsidiarité, mais ceux qui ont évoqué le sujet, ont soutenu cette initiative.

TROISIÈME SÉANCE. COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE AVEC LES PAYS DU PARTENARIAT ORIENTAL

La troisième séance a commencé par un message vidéo de M. Oleksandr TURCHYNOV, Président de la Rada Suprême d'Ukraine. M. TURCHYNOV a expliqué qu'il ne pouvait pas participer à la Conférence à cause de la situation instable en Ukraine. Il a rappelé que les protestations sur la place EuroMaïdan ont été provoquées par le Président déchu de l'Ukraine Viktor IANOUKOVITCH, qui a refusé de signer l'accord d'association avec l'UE. M. TURCHYNOV a souligné que la force motrice du mouvement EuroMaïdan était la volonté du peuple ukrainien à libérer leur pays du régime profondément corrompu et autocratique qui avait été mis en place par le Président IANOUKOVITCH et parrainé par la Russie. Selon M. TURCHYNOV, la signature du volet politique de l'accord d'association le 21 mars 2014 avait marqué un tournant historique et avait entériné un choix de civilisation quant à l'avenir de son pays. Le Président de la Rada Suprême a exhorté l'UE à abolir les restrictions de visas, toujours en place, pour tous les citoyens de l'Ukraine, en vue de les encourager davantage à faire un choix pro-européen. M. TURCHYNOV a attiré l'attention sur les efforts déployés par la Russie pour déstabiliser la situation dans la partie méridionale et orientale de l'Ukraine et a réaffirmé la détermination de son pays à ne jamais reconnaître l'annexion illégale de la Crimée par la Russie. Il a mis en garde les Présidents des parlements en affirmant que les autorités russes actuelles essayaient de rétablir l'ancien empire et que ces tentatives menaçaient la sécurité qui avait été mis en place en Europe après la guerre froide.

Mme Loreta GRAUŽINIENĖ, Présidente du Seimas de la République de Lituanie, a commencé son discours en invitant les Présidents des parlements à rendre hommage aux victimes des manifestations d'EuroMaïdan en observant une minute de silence. Mme GRAUŽINIENĖ a souligné que dans le cas de la Lituanie, c'était l'intégration à l'Union européenne qui avait donné un élan vital pour le développement économique du pays et la consolidation des réformes

démocratiques, tandis qu'aujourd'hui l'UE ouvrait la porte à une étroite association politique et une intégration économique avec l'UE pour six pays du Partenariat oriental. Mme GRAUŽINIENĖ a rappelé que pour la Lituanie qui, en 1990, venait de retrouver son indépendance, le soutien des partenaires étrangers était essentiel car il réconfortait la Lituanie dans sa lutte pour la liberté face à la pression politique, militaire et économique de l'empire soviétique qui était en train de sombrer. Ainsi, elle a appelé la communauté internationale à fournir toute l'assistance possible à l'Ukraine pour l'aider à se libérer de la résurgence néo-impérialiste de la Russie. Mme GRAUŽINIENĖ a également souligné qu'il était essentiel de garder la porte ouverte aux partenaires orientaux pour qu'un jour ils puissent devenir membres de l'UE. Elle a insisté sur le fait que la signature de l'accord d'association, comprenant aussi les ALEAC, avec la Géorgie et la Moldavie étaient les instruments qui garantissaient leur prospérité et leur sécurité à long terme. Elle a également appelé au renforcement du partenariat transatlantique, qui s'était avéré indubitablement important et était très apprécié pendant les périodes de crise comme la dernière.

Mme Solvita ĀBOLTIŅA, Présidente de la Saeima de la République de Lettonie, a rappelé que la Lettonie allait prendre le relais de la présidence du Conseil de l'UE le 1er janvier 2015 et qu'elle se préparait déjà au Sommet du Partenariat oriental, qui devrait avoir lieu en mai 2015, à Riga. Mme ĀBOLTIŅA a cité Robert SCHUMAN qui, après les événements de Budapest en 1956, avait déclaré que nous devions faire l'Europe non seulement dans l'intérêt des pays libres, mais aussi pour pouvoir y accueillir les peuples de l'Est qui, à cette époque-là, avaient été soumis à l'oppression. Elle a estimé qu'aujourd'hui nous devons adopter une approche pareille à l'égard des États qui ne faisaient pas partie de l'espace de stabilité, de démocratie et de prospérité et a ajouté qu'afin que l'UE soit solide et sûre, elle devait d'abord renforcer ces voisins. Selon elle, les nouveaux États membres sont des exemples encourageants pour les partenaires orientaux, car montrent le développement qui est possible si l'on s'engage sur la voie des réformes. Mme ĀBOLTIŅA a affirmé que des approches différenciées devaient être adoptées vis-à-vis des partenaires orientaux, tandis que la politique à leur égard devait être celle des valeurs et des principes communs. Elle a présenté plusieurs priorités en la matière : premièrement, la signature des dispositions de l'accord d'association avec l'Ukraine qui n'étaient pas encore signées ; deuxièmement, la signature des accords avec la Géorgie et la Moldavie devaient intervenir dans les plus brefs délais ; troisièmement, la libéralisation du régime des visas était la prochaine grande étape à franchir en vue d'encourager les contacts interpersonnels entre les citoyens de l'UE et des pays du Partenariat oriental. Elle a également souligné que l'UE ne voulait pas une nouvelle guerre froide, mais qu'elle ne pouvait pas non plus prendre la situation à la légère ou verser dans l'autosatisfaction. Elle a appelé à une réponse décisive à l'égard de l'agression russe contre l'Ukraine.

Dans son intervention, M. Igor CORMAN, Président du Parlement de la République de Moldova, a souligné que son pays traversait un moment historique qui déterminerait son avenir. Il s'est félicité de la décision de l'UE d'abolir les visas pour les Moldaves et a exprimé l'espoir que l'accord d'association serait ratifié peu après sa signature. Il a également exprimé sa préoccupation au sujet de la crise en Ukraine, compte tenu du fait qu'il pourrait avoir des répercussions sur la région séparatiste moldave de Transnistrie. Il a appelé à un soutien international de la Moldavie pour l'aider à résister aux pressions internes et externes qu'elle subissait.

M. David USUPASHVILI, Président du Parlement de Géorgie, a estimé que l'UE était beaucoup plus unie qu'en 2008, lorsque les régions géorgiennes d'Abkhazie et d'Ossétie du

Sud avaient été occupées par la Russie. Il a souligné que les violations impunies du droit international, avaient la tendance à se répéter. Il a appelé les dirigeants de l'UE à ne pas laisser le scénario géorgien se répéter en Ukraine. M. USUPASHVILI a réaffirmé que, depuis 2012, la Géorgie avait maintenu le cap pro-européen et qu'on pouvait même observer une certaine compétition en Géorgie pour savoir qui était plus pro-européen et plus pro-OTAN. Il a également déclaré que 80 % des Géorgiens voulaient adhérer à l'OTAN, faute de quoi, selon eux, la Géorgie finirait par disparaître de la carte du monde.

M. Hovik ABRAHAMYAN, Président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie, s'est félicité de la coopération avec l'UE et s'est dit convaincu que l'Assemblée parlementaire Euronest était une excellente plate-forme pour promouvoir la coopération régionale. Il a souligné que malgré son choix d'adhérer à l'Union douanière russe, l'Arménie était déterminée à promouvoir ses relations avec l'UE. Selon lui, l'UE pourrait aider l'Arménie à mettre en œuvre les réformes nécessaires.

M. Stanislav SHUSHKEVICH, ancien Président du Conseil suprême de la République de Biélorussie, a évoqué la nature non démocratique du régime du Président Alexandre LOUKACHENKO, l'oppression de l'opposition et l'emprisonnement de certains de ces représentants. Il a affirmé qu'actuellement, le système biélorusse ne faisait que servir les intérêts du Kremlin. Il a demandé à l'UE de ne pas oublier la Biélorussie et de poursuivre les efforts en vue de la transformer en un pays vraiment européen et respectant les valeurs européennes.

Dans le débat qui a suivi les principaux discours, tous les intervenants ont exprimé la solidarité avec le peuple ukrainien et ont condamné l'agression militaire russe en Ukraine. Des propositions différentes sur la façon de soutenir le choix pro-européen de l'Ukraine et d'autres pays du Partenariat oriental ont été avancées, telles que : intensification du processus de libéralisation des visas, augmentation de l'aide aux partenaires orientaux, efforts en vue de la signature des accords d'association avec la Géorgie, la Moldavie et la signature de l'ALEAC avec l'Ukraine. Certains ont rappelé que dans les années 1990, l'Ukraine avait été trompée lorsqu'elle avait signé le mémorandum de Budapest en renonçant aux armes nucléaires en échange de garanties de son intégrité territoriale. D'autres ont tenu à souligner que l'élargissement avait été la décision la plus réussie de l'UE en matière de politique extérieure et que, si la perspective d'adhésion n'avait pas été offerte aux pays de l'Europe centrale et orientale, leur histoire aurait été très différente. Une réponse unanime à la question s'il fallait donner une perspective concrète d'adhésion à l'UE aux pays du Partenariat oriental n'a pas été trouvée.

QUATRIÈME SÉANCE. COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE DANS L'ESPACE DE LIBERTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE

Avant le début de la quatrième séance, Mme Barbara PRAMMER, Présidente du Conseil national de la République d'Autriche, a pris la parole pour commémorer la Journée internationale des Roms. Mme PRAMMER a constaté qu'en Europe, il y avait 10 à 12 millions de Roms et que 50% d'entre eux étaient des citoyens de l'UE. Elle a aussi fait remarquer qu'étant l'une des plus grandes minorités ethniques de l'UE, les Roms faisaient encore souvent l'objet de racisme, d'exclusion sociale et de discrimination. Les 28 États membres s'étaient engagés à renforcer l'inclusion sociale des Roms et les résultats sont déjà visibles : plus d'enfants roms fréquentaient l'école, plus de Roms avaient un emploi et ils avaient un meilleur

accès au logement et aux services sociaux. Cependant, une action plus durable était nécessaire : il convenait d'assurer l'égalité d'accès à l'éducation, réduire le nombre d'abandons scolaires et prévenir l'exploitation sexuelle des femmes roms.

À l'issue du discours de Mme Barbara PRAMMER, une déclaration proposée par le Parlement autrichien et modifiée par d'autres délégations a été adoptée par consensus à l'occasion de la Journée internationale des Roms.

Après la commémoration de la Journée internationale des Roms, la quatrième séance a commencé par l'intervention de Mme Ewa KOPACZ, Présidente du Sejm de la République de Pologne. Mme KOPACZ a souligné que les parlements nationaux devraient être impliqués dans les discussions sur les nouvelles priorités dans l'espace de liberté, de sécurité et de justice (ELSJ) après l'échéance du programme pluriannuel de Stockholm. À ce titre, elle a rappelé la communication de la Commission publiée en mars 2014 et intitulée *An open and secure Europe: making it happen*² (*Faire de l'Europe ouverte et sûre une réalité*). Dans cette communication, la Commission souligne qu'il est important de renforcer l'espace Schengen, améliorer la politique commune en matière d'asile, renforcer les canaux de migration légale et simplifier la politique des visas de l'UE. Mme KOPACZ a également insisté sur le fait que les priorités post-Stockholm devraient viser à consolider les politiques existantes et a énuméré les domaines qui devraient être prioritaires pour cette période-là. D'après elle, il conviendrait de lutter contre le terrorisme, la radicalisation, la cybercriminalité et la criminalité transfrontalière, encourager l'immigration légale et freiner l'immigration clandestine, protéger les minorités nationales de l'UE contre des politiques discriminatoires, instaurer un Parquet européen qui se concentre uniquement sur des cas qui ne peuvent être résolus au niveau national, renforcer la protection des frontières extérieures, surtout en tenant compte des flux migratoires croissants. Mme KOPACZ a également souligné que le contrôle parlementaire conjoint d'Europol, tout comme celui d'Eurojust et du Parquet européen à l'avenir, devrait être instauré par le biais d'une nouvelle conférence interparlementaire, qui soit basée sur le modèle de la Conférence interparlementaire pour la politique étrangère et de sécurité commune et la politique de sécurité et de défense commune et celui de la Conférence interparlementaire sur la gouvernance économique et financière de l'Union européenne.

De son côté, M. Evangelos-Vasileios MEIMARAKIS, Président du Parlement hellénique, a souligné que le contrôle conjoint d'Europol marquerait une nouvelle étape en matière de coopération entre les parlements nationaux et le Parlement européen. Quant au modèle de contrôle conjoint proposé dans la résolution législative du Parlement européen sur Europol, il a qualifié le libellé de la réglementation en question de « plus que satisfaisant » et a exprimé son soutien à la création d'un groupe de contrôle parlementaire conjoint. M. MEIMARAKIS a également appelé les parlements nationaux à jouer un rôle actif dans les discussions sur les priorités futures de l'ELSJ tout en soulignant que la consolidation de la législation existante devait être une priorité. S'agissant de domaines d'action spécifiques, il a évoqué l'importance de la protection des données et de la coopération entre services de renseignement sans oublier de souligner l'importance de la gestion des flux migratoires clandestins par mer. À ce titre, il a fait remarquer que la Grèce et l'Italie étaient au cœur de ces flux et que les États membres de l'UE devaient se répartir le fardeau des immigrants de manière plus proportionnelle, parce que

² http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/e-library/documents/basic-documents/docs/an_open_and_secure_europe_-_making_it_happen_en.pdf

la destination finale de la majorité des immigrants illégaux n'était pas la Grèce ou l'Italie, mais les pays d'Europe du Nord.

Mme Laura BOLDRINI, Présidente de la Chambre des Députés de la République italienne, a souligné que la principale question en matière de priorités futures de l'ELSJ portait sur les coûts et les avantages de cette politique ainsi que sur la manière dont elle contribuait à la croissance économique de l'UE. Dans son discours, la représentante italienne s'est focalisée sur le problème de l'immigration clandestine vers l'Europe, et en particulier sur la perte de vies humaines. Selon Mme BOLDRINI, chaque année, des centaines de gens meurent sur leur chemin vers l'Europe. Il est estimé que depuis 2000, environ 23 000 immigrés ont trouvé la mort, dont la majorité en mer Méditerranée. Mme BOLDRINI a souligné que les États membres devaient se partager le fardeau de l'immigration de façon plus équitable et se concentrer non seulement sur le renforcement de la protection des frontières, mais aussi sur l'éradication des causes profondes de l'immigration clandestine dans les pays d'origine. Elle a également attiré l'attention sur l'importance des droits sociaux des citoyens de l'UE et a soutenu que la seule manière de les garantir était le relancement de la croissance économique.

M. Per WESTERBERG, Président du Riksdag du Royaume de Suède, a noté que la Suède avait accueilli plus de réfugiés par habitant que n'importe quel autre État membre et que la plupart des immigrants étaient originaires de la région méditerranéenne. Il a encouragé les parlements nationaux à œuvrer pour un rôle plus actif dans l'établissement de priorités politiques au niveau de l'UE et a souligné que les parlements nationaux avaient un rôle fondamental à jouer dans le contrôle de leurs gouvernements respectifs et en servant d'intermédiaire entre le peuple et le gouvernement. M. WESTERBERG a aussi soutenu que pour parvenir à ce but, les parlements nationaux devaient coopérer et coordonner davantage leurs activités. En ce qui concerne le contrôle parlementaire d'Europol, M. WESTERBERG a insisté sur le fait que les parlements nationaux et le Parlement européen devaient être impliqués dans le processus sur un pied d'égalité. Cependant, en matière de promotion de la coopération interparlementaire, les parlements de l'UE devraient se focaliser sur le fond et pas sur la forme.

Dans les discussions qui ont suivi les principaux discours, de nombreux intervenants ont souligné qu'il était important d'assurer un contrôle démocratique et efficace d'Europol et que dans ce domaine, les parlements nationaux et le Parlement européen devraient être placés sur un pied d'égalité. En outre, les parlements nationaux devraient être traités de la même manière, qu'ils soient monocaméraux ou bicaméraux. Certains intervenants se sont dit favorables à la création d'un Parquet européen, tandis que d'autres ont exprimé leur préoccupation quant au fait que la Commission ait décidé de maintenir sa proposition initiale, malgré la procédure de « carton jaune » déclenchée par des parlements nationaux. L'idée de créer une nouvelle conférence interparlementaire sur l'ELSJ a été soutenue par le Président de l'Assemblée nationale hongroise M. János LATORCAI. La délégation italienne a proposé d'en discuter au cours de la prochaine présidence italienne tandis que le Parlement européen s'est dit opposé à l'idée d'une nouvelle conférence interparlementaire. Selon M. MARTÍNEZ MARTÍNEZ, un groupe de contrôle parlementaire conjoint serait plus efficace, mais si cela ne suffisait pas aux parlements nationaux, ils pourraient toujours se tourner vers leur gouvernement pour soulever la question au sein du Conseil.

Au cours de la séance de clôture, la Conférence des Présidents a débattu et adopté par consensus les Conclusions de la Présidence, un texte proposé par la Présidence lituanienne et

modifié par d'autres délégations³. Les Conclusions de la Présidence ainsi que la Déclaration adoptée à l'occasion de la Journée internationale des Roms et un aperçu des discussions rédigé par la Présidence lituanienne seront envoyés aux destinataires conformément à l'article 5 des Lignes directrices de Stockholm. Les documents seront également publiés sur le site Internet d'IPEX et le site de la dimension parlementaire de la présidence lituanienne du Conseil de l'UE du Seimas de la République de Lituanie.

Enfin, Mme BOLDRINI, Présidente de la Chambre des Députés de la République italienne, a remercié Mme Loreta GRAUŽINIENĖ, Présidente du Seimas de la République de Lituanie, pour l'excellente organisation de la Conférence des Présidents à Vilnius et a invité tous les participants à Rome pour la prochaine Conférence des Présidents des parlements de l'Union européenne qui se tiendra au printemps 2015.

³ Lord BOSWELL DE AYNHO a pris la parole pour exprimer son sentiment personnel de solidarité avec le peuple de l'Ukraine et souligner l'importance de la coopération interparlementaire. Cependant, le poste de Président de la Chambre des Lords n'étant pas politique, il n'avait pas le droit de signer les dispositions politiques du projet de Conclusions concernant le Partenariat oriental.